



Vente bien immobilier (litige garage non attenant)

Par **jeandelamouche**, le **26/10/2015** à **23:39**

Bonsoir,

j'ai mis en vente mon bien immobilier sis à vitrolles (13) par l'agence solvimo, après l'avoir acquis en 2004.

Le bien est constitué d'une maison d'habitation jumelée et d'un garage séparé du corps principal mais attenant à celui de mon voisin.

Or après étude par le notaire représentant l'acheteur il s'avère que je ne suis pas propriétaire du garage.

Pourtant sur mon acte natarial lors de mon acquisition le garage est mentioné et fait parti du lot.

Tous les actes notariés des différents propriaitaires succéssifs ont toujours déclaré le garage dans la déclaration du bien.

En 2004 j'ai donc acheté ce bien sur une valeur avec garage et deplus j'ai payé une taxe foncière erronée.

De plus le voisin considère le garage comme son dû car la parcelle figurant au cadastre est à son nom.

QUELS SONT LES RECOURS SACHANT QUE L'ERREUR DATE DE + DE 30 ans.